

RAPPORT DE GESTION 2018



ORGANISATION REGIONALE
DE PROTECTION CIVILE
JURA-NORD VAUDOIS

Table des matières

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	5
L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS	6
AUTORITES POLITIQUES	7
VUE D'ENSEMBLE	7
LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)	7
LE COMITE DE DIRECTION (CoDir)	8
LA COMMISSION DE GESTION (CoGe)	9
BATAILLON ORPC JNV	10
L'ETAT-MAJOR (EM).....	10
PERSONNEL.....	10
EFFECTIF GLOBAL.....	11
SERVICE DE PIQUET	11
MISSIONS PAR DOMAINE	11
AIDE A LA CONDUITE	11
ASSISTANCE	11
APPUI	11
PROTECTION DES BIENS CULTURELS (PBC)	12
LOGISTIQUE	12
PROMOTIONS	12
Liste des promus.....	12
OPERATIONS.....	13
LES SERVICES PCi.....	13
COURS DE REPETITION	13
Cours Etat-Major (EM).....	13
Cours en compagnie	13
Essai fédéral d'alarme	14
Aide à la conduite	14
Assistance	15
Protection des biens culturels (PBC)	15
Appui.....	15
Formation d'intervention régionale (FIR).....	16
Constructions.....	17
Matériel	17
Transports.....	17
Ravitaillement.....	17
INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITE (IFC).....	18
Course de la Bonne Résolution, Yverdon-les-Bains, 13 janvier	18

Etape du Tour de Romandie, Yverdon-les-Bains, 25 au 26 avril	18
Union des Communes Vaudoises, Bavois, 28 mai au 14 juin	18
Fête romande des Yodleurs, Yverdon-les-Bains, 27 juin au 03 juillet	18
slowUp de la Vallée de Joux, Le Chenit, 29 juin au 02 juillet.....	19
Passeport Vacances, Orbe, 09 au 13 juillet	19
Le 1 ^{er} août à la Plage, Yverdon-les-Bains, 1 août.....	19
Fête du blé et du pain, Echallens, 2 juillet au 31 août.....	19
Passeport Vacances, Vallorbe, 20 au 24 août	19
Triathlon d'Yverdon-les-Bains, 7 au 10 septembre	19
La Boucle Orbe Chavornay, 9 septembre	19
ENGAGEMENTS EN SITUATION D'URGENCE	20
Eleanor, Orbe, 4 et 5 janvier	20
Intempéries, Yverdon-les-Bains, Le Chenit, Champagne, 22 et 23 janvier	20
Incendie du Moulin, Yverdon-les-Bains, 1 et 2 février	20
Délesta, Yverdon-les-Bains, 11 mars	20
Inondations, Yverdon-les-Bains, 31 mai	20
Opération Pape, Nyon, 21 juin	20
Délesta, Yverdon-les-Bains, 17 juillet	21
Incendie, Suchy, 1 et 2 août	21
Plan canicule, Yverdon-les-Bains, Chavornay, Grandson, 2 au 9 août	21
Opération ALPA, Provence, L'Abbaye, Concise, 5 au 31 août	21
COLLABORATIONS	22
LOGISTIQUE	22
CONSTRUCTIONS PCi	22
PC régional, Yverdon-les-Bains	22
PC Le Puisoir, Orbe	22
PC Le Prédicant, L'Abbaye	22
Po att Les Entrepôts, Yverdon-les-Bains.....	22
PC Treysala, Yvonand.....	23
PC Au Collège, Grandson	23
PC ORCA, Vallorbe	23
VEHICULES	23
EQUIPEMENT	23
MATERIEL.....	24
TRAINS D'INTERVENTION	24
INSTRUCTION.....	25
COURS DE FORMATION	25

CENTRES D'INSTRUCTION.....	25
JOURS DE SERVICE	25
Cours de répétition, IFC, Engagements en situation d'urgence	25
Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)	26
Appui particulier à l'ORPC Gros-de-Vaud	26
Comparatifs jours de service	26
COMMUNICATIONS.....	27
Conseil intercommunal.....	27
Comité de direction	27
FINANCES.....	29

AVANT-PROPOS



Mesdames, Messieurs,

Vous tenez dans vos mains le premier rapport de gestion de notre ORPC. Si ce document a valeur institutionnelle en vertu de l'article 125b de la loi sur les communes, il est peut-être et avant tout un outil de communication et de « marketing » pour mettre en avant la politique publique de la protection civile.

Cette première année fut bien chargée en émotion et en défis pour mettre en place cette nouvelle région à l'échelle du district comme le prévoit la loi cantonale.

Comme dans toutes évolutions, l'on rencontre des résistances aux changements, plus ou moins fortes, mais elles sont aussi une source d'inspiration et d'opportunités, qui nous permettent de s'améliorer, nonobstant les difficultés.

Depuis plusieurs années, nous vivons de réels changements de paradigmes au sein de la protection civile vaudoise, mais également à l'échelle fédérale. S'il semble facile de dire : « Avant c'était mieux », les autorités politiques ont le devoir de préparer le futur, qui se construit aujourd'hui.

Dicté par, l'évolution de la société en matière d'obligation de servir, les besoins de nos précieux partenaires sécuritaires et même le changement climatique et ses conséquences auprès de notre population et environnement, nous poussent à devoir s'adapter et repenser constamment notre organisation, nos missions.

C'est dans ce contexte passionnant que notre ORPC devient bel et bien une « PME ». Il s'agit de développement des compétences de nos miliciens, quelques soit leur grade et fonction, de rendre intéressant les cours de répétition, en un seul mot : donner du sens !

Le Comité de direction continuera de travailler avec tous les maillons de la chaîne sécuritaire pour s'adapter aux nouveaux changements qui arrivent et nouvelles contraintes, avec efficience, dans une vision prospective et participative, en développant une organisation moderne et responsable.

Mes respectueuses salutations.

Pierre-Alain Lunardi

Président du Comité de direction
Municipal, Montagny-près-Yverdon



Chères lectrices, chers lecteurs,

Le premier janvier 2018, notre organisation prenait son envol. De nombreux défis nous attendaient avec la réorganisation de quatre régions en une seule et la volonté de mettre en avant la milice dans la conduite et l'instruction.

Cette première année fut marquée par des hauts et des bas, mais grâce au travail des commandants des quatre anciennes régions, un socle de base solide a permis de mettre en place une organisation forte, jeune et résolument tournée vers l'avenir.

L'implication et l'importance de la protection civile sont toujours plus fortes au fil des années. Ce rapport est l'occasion d'ancrer dans l'histoire les éléments marquants de notre organisation.

L'année écoulée nous aura permis de vérifier au travers de différentes situations le niveau de préparation des cadres et de la troupe. À ce jour, nous pouvons admettre que la protection civile est un partenaire reconnu et intégré en parfaite adéquation avec les autres intervenants.

Un grand MERCI à tous nos astreints pour leur engagement inconditionnel et leur travail remarquable. Ils répondent présent toute l'année, en semaine comme en week-end, de jour comme de nuit. Sans leur motivation, notre ORPC ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Le document que vous allez parcourir vous relatera les activités qui façonnent le quotidien des miliciens et des professionnels de la protection civile. Il vous permettra de mieux connaître notre organisation et notre raison d'être.

Tout en vous remerciant de votre confiance et de l'intérêt porté à notre ORPC, je vous souhaite une agréable lecture.

Lt col Sébastien Poncet

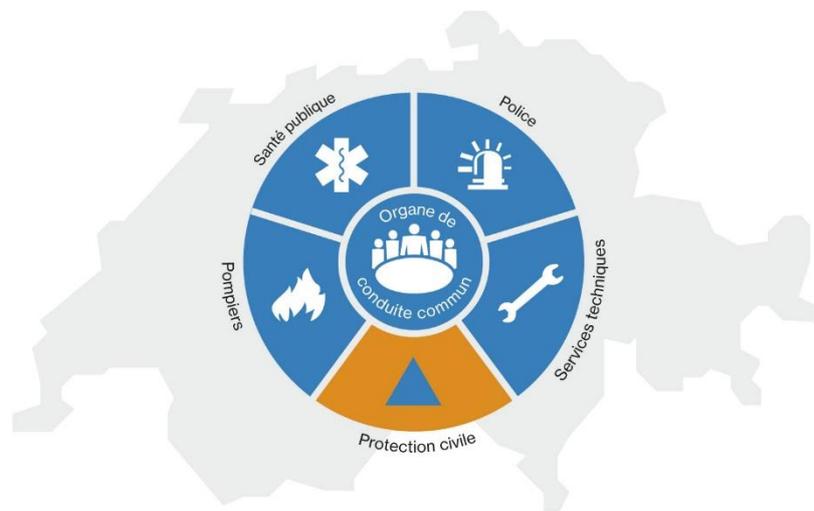
Commandant

INTRODUCTION

La protection de la population est l'un des sept instruments dont la Suisse dispose pour mener à bien les tâches relevant de la politique de sécurité. Il s'agit d'un système coordonné composé de cinq organisations partenaires, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique, les services techniques et la protection civile. Les organisations partenaires de la protection de la population sont responsables de leurs champs d'action respectifs et se portent mutuellement assistance dans l'accomplissement de leurs tâches.

La protection civile joue un rôle important dans notre pays. Étant la seule organisation partenaire à être ancrée dans la Constitution fédérale et à connaître une obligation de servir à l'échelon national, la protection civile occupe une position particulière dans le système coordonné de protection de la population. Elle est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'événements graves d'une certaine durée et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme.

Par ailleurs, la protection civile fournit des prestations spécialisées telles que l'aide à la conduite en faveur des états-majors de crise des cantons et communes, la transmission de l'alarme à la population, la mise à disposition de l'infrastructure de protection, l'assistance de personnes sans abri et en quête de protection, la protection de biens culturels ainsi que des opérations de sauvetage difficiles et des travaux de remise en état. Ce profil des compétences exigées et cette capacité durable d'intervention font de la protection civile un maillon indispensable au sein de la chaîne sécuritaire.



L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS

L'Organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois (ORPC JNV) est une association de communes conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) du 11 septembre 1995 et aux articles 112 à 128 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

L'assemblée constitutive de l'association de communes a eu lieu le 21 septembre 2017 avec les 73 communes du district Jura-Nord vaudois.

	Commune	Habitants		Commune	Habitants
1	L'Abbaye	1'481	38	Lignerolle	422
2	L'Abergement	248	39	Method	611
3	Agiez	327	40	Mauborget	122
4	Arnex-sur-Orbe	631	41	Molondin	235
5	Ballaigues	1'075	42	Montagny-près-Yverdon	738
6	Baulmes	1'027	43	Montcherand	489
7	Bavois	942	44	Mutrux	158
8	Belmont-sur-Yverdon	384	45	Novalles	101
9	Bioley-Magnoux	225	46	Onnens	494
10	Bofflens	196	47	Orbe	6'942
11	Bonvillars	505	48	Orges	332
12	Brettonnières	265	49	Orzens	196
13	Bullet	655	50	Pomy	780
14	Chamblon	542	51	La Praz	165
15	Champagne	1'034	52	Premier	213
16	Champvent	685	53	Provence	373
17	Chavannes-le-Chêne	308	54	Rances	482
18	Chavornay	4'996	55	Romainmôtier-Envy	540
19	Chêne-Pâquier	141	56	Rovray	180
20	Le Chenit	4'605	57	Sainte-Croix	4'845
21	Cheseaux-Noréaz	721	58	Sergey	146
22	Les Clées	185	59	Suchy	599
23	Concise	995	60	Suscévaz	213
24	Corcelles-près-Concise	401	61	Tévenon	877
25	Cronay	385	62	Treycovagnes	480
26	Croy	404	63	Ursins	230
27	Cuarny	243	64	Valeyres-sous-Montagny	708
28	Démoret	141	65	Valeyres-sous-Rances	622
29	Donneloye	809	66	Valeyres-sous-Ursins	232
30	Ependes	360	67	Vallorbe	3'852
31	Fiez	447	68	Vaulion	469
32	Fontaines-sur-Grandson	218	69	Villars-Epeney	100
33	Giez	412	70	Vugelles-La Mothe	132
34	Grandevent	238	71	Vuiteboeuf	584
35	Grandson	3'360	72	Yverdon-les-Bains	30'211
36	Juriens	308	73	Yvonand	3'426
37	Le Lieu	875			

Au 31 décembre 2018, l'ORPC est constituée de 73 communes avec 92'073 habitants, pour une superficie de 702,52 km².

AUTORITES POLITIQUES

VUE D'ENSEMBLE

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle).

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Président	Patric Martin Syndic, Belmont-sur-Yverdon
Vice-Président	Claude Roulet Syndic, Mauborget
Secrétaire ai Hors conseil	Vincent Zumstein

Le CI se compose des représentants suivants :

Noëlle Besson Municipale, Agiez	Christian Bavaud Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Jean-Yves Brechbühl Municipal, Arnex-sur-Orbe	Didier Fardel Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Valentin Santschi Conseiller communal, Ballaigues	Xavier Bösiger Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Conseiller communal, Baulmes	Hervé Kemmling Municipal, Giez	Anne-Sylvie Seiler Municipale, Rances
Sandra Balmer Municipale, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Michel Chabloz Municipal, Romainmôtier-Envy
Pierre-Alain Buchs Municipal, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Christian Meystre Municipal, Bioley-Magnoux	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens	Sylvain Fasola Conseiller communal, Sainte-Croix
Nicolas Descombes Conseiller général, Bofflens	Gilbert Magnenat Conseiller communal, L'Abbaye	Stéphane Buffat Municipal, Sergey
François Jaquier Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipale, Suchy
Yann Brechbühl Conseiller général, Bretonnières	Pierre Haussener Municipal, La Praz	Christophe Décoppet Municipal, Suscévaz
Daniel Oguey Municipal, Bullet	Bertrand Meylan Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Clignez Conseiller communal, Tévenon
Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon	Marine Meylan Conseillère communale, Le Lieu	José Souto Municipal, Treycovagnes
Samuel Cicurel Conseiller communal, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Grégory Bréchon Municipal, Ursins
Nicolas Perret Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Christian Bruand Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Philippe Veuve Municipal, Method	Patrick Weidmann Municipal, Valeyres-sous-Rances

Gérald Ottiger Municipal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Viviane Pochon Municipale, Chêne-Pâquier	Aurélie Vonlanthen Municipale, Molondin	Roland Brouze Municipal, Vallorbe
Robert Arrigoni Municipal, Cheseaux-Noréaz	Erica Sjoqvist Müller Municipale, Montagny-près-Yverdon	Alexandre Tharin Conseiller général, Vaulion
Pierre Marro Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Michel Cornamusaz Syndic, Villars-Epeney
Philippe Humbert Syndic, Corcelles-près-Concise	Sylvain Bolens Municipal, Mutrux	Marie Christine Robba Municipale, Vugelles-La Mothe
Emmanuel Boss Municipal, Cronay	Serge Kobi Municipal, Novalles	Gaétan Wagnières Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Pierre Dessemontet Municipal, Yverdon-les-Bains
Alexandre Jörg Municipal, Cuarny	Pierre-Alain Wieland Conseiller communal, Orbe	Guy-Daniel Beney Municipal, Yvonand
Pierre-Yves Jaquiéry Municipal, Démoret	Corinne Jaggy Municipale, Orges	
Benoît Reymondin Municipal, Donneloye	Laurent Wagnière Municipal, Orzens	

LE COMITE DE DIRECTION (CoDir)

Le CoDir est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Président	Lionel-Numa Pesenti Municipal, Sainte-Croix
Membres	Mary-Claude Chevalier Municipale, Orbe
	Olivier David Municipal, Yvonand
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Luigi Fiorito (élu le 20.09.2018) Municipal, Vallorbe
	Claude Goy (démission au 30.04.2018) Municipal, Vaulion
	Valérie Jaggi Wepf Municipale, Yverdon-les-Bains
	Bernard Rochat Municipal, Le Lieu
	Paul-Claude Rochat Municipal, L'Abbaye
Secrétaire ai Hors comité	Vincent Zumstein

LA COMMISSION DE GESTION (CoGe)

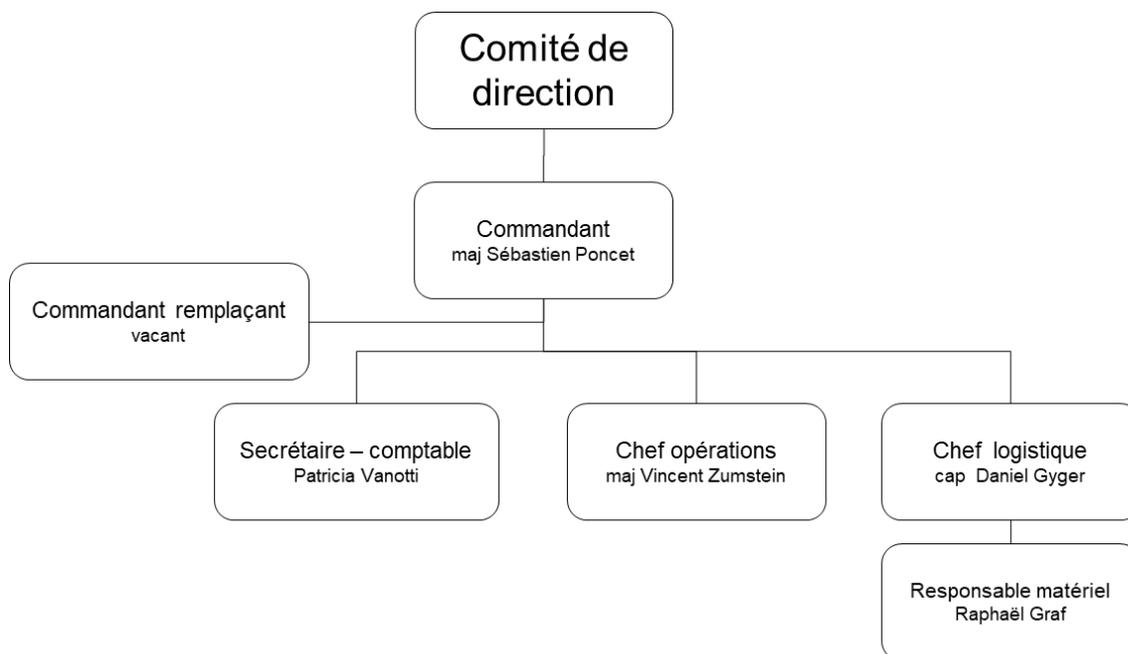
Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

Membres	Nicolas Descombes Conseiller général, Bofflens
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Johny Favre Syndic, Provence
	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens
	Daniel Oguey Municipal, Bulet
Suppléants	Stéphane Baudat Syndic, Treycovagnes
	Jean-Yves Brechbühl Municipal, Arnex-sur-Orbe

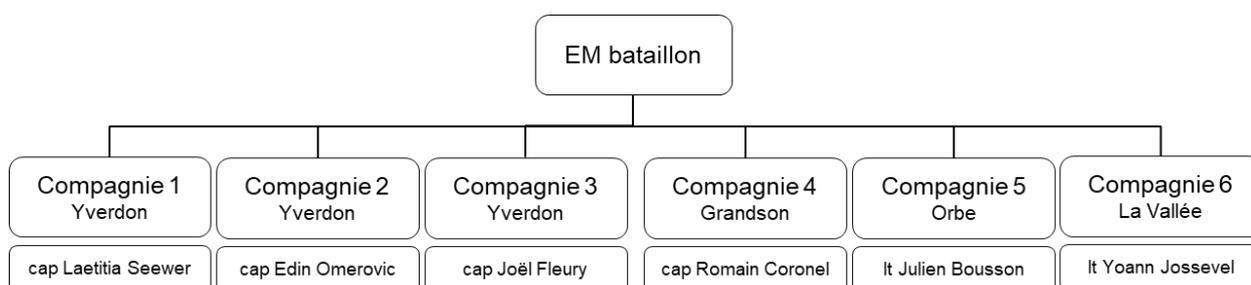
BATAILLON ORPC JNV

L'ETAT-MAJOR (EM)

L'EM est constitué essentiellement avec du personnel de milice (capitaines, chefs de domaine). Le commandant, le commandant remplaçant, le chef opérations, le chef logistique, la secrétaire-comptable et le responsable matériel composent le personnel professionnel de l'ORPC.



Composante professionnelle au 31.12.2018



Organigramme et structure de la milice au 31.12.2018

PERSONNEL

La protection civile vaudoise dispose de deux types de formations.

La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire soumis au port du pager. Ils effectuent deux jours de cours de répétition FIR supplémentaire chaque année.

La formation d'appui régionale (FAR) entre en service dans les 6 heures suivant l'alarme. Cette dernière passe par le réseau téléphonique fixe et/ou mobile. Le personnel FIR et FAR est réparti dans les six compagnies de notre bataillon. Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de la formation de base. Le déclenchement de ces groupes d'alarme est assuré par le centre de traitement des alarmes (CTA) des sapeurs-pompiers.

EFFECTIF GLOBAL

Effectif réglementaire :	619	Effectif FIR :	115
Effectif réel :	958	Effectif FAR :	843

SERVICE DE PIQUET

Notre ORPC dispose d'un service de piquet. Ce dernier est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel.

Le piquet régional garantit 24h / 24 un service d'aide à l'engagement (SAE) afin d'offrir au chef d'intervention général (CIG) l'appui de la protection civile.

Personnel professionnel En semaine de 06h00 à 18h00 La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Personnel de milice En semaine de 18h00 à 06h00 Le week-end
Maj Sébastien Poncet Commandant	Cap Michael Alarcon Chef télématique
Maj Vincent Zumstein Chef opérations	Cap Jehan Ducret Chef télématique
Cap Daniel Gyger Chef logistique	Sgt Sasa Obrenovic Chef assistance
	Cap Romain Coronel Cdt cp
	Cap Joël Fleury Cdt cp
	Cap Edin Omerovic Cdt cp
	Cap Laetitia Seewer Cdt cp
	Lt Yoann Jossevel Cdt cp
	Lt Auriel Chatelain Of logistique
	Lt Patrick Jomini Of pionnier

MISSIONS PAR DOMAINE

AIDE A LA CONDUITE

- Installer et exploiter un poste de commandement des opérations (PCO) pour les organes en charge de la conduite des interventions.
- Installer et exploiter un poste de commandement d'engagement (PCE) au profit du chef d'intervention général (CIG).
- Installer et exploiter un réseau de communication.

ASSISTANCE

- Installer et exploiter des locaux en surface, constructions et abris, pour la protection de la population venant d'une zone sinistrée.
- Assurer l'hébergement et le ravitaillement des personnes sinistrées.
- Assurer la prise en charge des personnes dans le besoin.
- Exploiter les installations temporaires sur la place sinistrée.
- Surveiller les lieux ou la zone sinistrée.

APPUI

- Appuyer les forces d'intervention dans les domaines touchant à :
 - La régulation du trafic,
 - L'évacuation des zones sinistrées,

- Le bouclage des zones sinistrées,
- La mise en place des infrastructures provisoires,
- La recherche de personnes,
- L'établissement de barrages,
- L'éclairage de la place sinistrée,
- Le sauvetage de personnes en profondeur,
- L'engagement des moyens lourds de la protection civile.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS (PBC)

- Appuyer les forces d'intervention dans les domaines touchant à la sauvegarde des biens culturels.
- Assurer la mise à disposition des planifications d'intervention.

LOGISTIQUE

- Ouvrir et mettre en exploitation les constructions de protection civile.
- Assurer la subsistance aux intervenants.
- Assurer l'exploitation des infrastructures logistiques.
- Mettre à disposition des intervenants les moyens logistiques dont ils ont besoin (matériel, ravitaillement, carburant, transport, etc.).

PROMOTIONS

L'astreint, une fois son école de formation de base (EFB) terminée, peut se spécialiser dans une nouvelle fonction et/ou devenir cadre pour diriger un groupe, une section, une compagnie ou devenir membre de l'état-major.

L'obtention d'un nouveau grade est un signe de reconnaissance des compétences humaines et techniques acquises par la formation et/ou l'expérience. Les promotions et nominations sont le témoignage de la confiance accordée au milicien qui a accepté de se former, de se spécialiser et de prendre des responsabilités.

Liste des promus

Grade	Nom	Prénom	Promu au grade	Fonction
sd	Berney	Cédric	cpl	Sof pi
sd	Brügger	Steven	cpl	Sof pi
app	Cuche	Kevin	cpl	Sof pi
app	Grandjean	Adrien	cpl	Sof trsp
app	Grüner	Blaise	cpl	Sof pi
sd	Hauner	Guillaume	cpl	Sof pi
sd	Jaquier	Fabien	cpl	Sof pi
sd	Maillefer	Bastien	cpl	Sof pi
app	Monti	Cyril	cpl	Sof trsp
sd	Muminovic	Hamed	cpl	Sof pi
sd	Musitelli	Nicola	cpl	Sof pi
sd	Robert	Loïc	cpl	Sof pi
sd	Roch	Antoine	cpl	Sof aide cond
sd	Ruchti	Cyril	cpl	Sof pi
sd	Schmutz	Michael	cpl	Sof assist
sd	Schwab	Corentin	cpl	Sof assist
sd	Vallon	Yohan	cpl	Sof pi
sd	Vogt	Roland	cpl	Sof assist
cpl	Perrinjaquet	Steve	sgt	Sof assist
cpl	Biolley	François	four	Four
sd	Rochat	Mathieu	four	Four
sgt	Chatelain	Auriel	lt	Of log
sgt	Ethnoz	Julien	lt	Of assist
sgt	Fleury	Daniel	lt	Of pi
sgt	Golay	David	lt	Of pi
sgt	Jomini	Patrick	lt	Of pi
cpl	Minuti	Carlo	lt	Of pi

Grade	Nom	Prénom	Promu au grade	Fonction
sgt	Omerovic	Emir	lt	Of pi
cpl	Perrin	François	lt	Of pi
cpl	Rossy	Cédric	lt	Of assist
plt	Omerovic	Edin	cap	Cdt cp

OPERATIONS

LES SERVICES PCi

Après l'école de formation de base (EFB), les personnes astreintes sont convoquées chaque année à des cours de répétition de 2 à 7 jours à l'art. 36 selon la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). 12 jours supplémentaires au plus pour les personnes qui exercent une fonction de cadre ou de spécialiste.

Les astreints peuvent être convoqués en vue d'une intervention en faveur de la collectivité (IFC). La durée totale des IFC ne doit pas dépasser 19 jours par an selon l'art. 27a de la LPPCi.

Les personnes appelées à exercer une fonction de cadre ou de spécialiste suivent un cours de cadres de 5 à 12 jours à l'art. 34 de la LPPCi ou un cours de perfectionnement de 12 jours au plus sur une période de quatre ans selon l'art. 35 de la LPPCi.

La durée totale des services de protection civile ne doit pas dépasser 40 jours par an selon l'art. 25a de la LPPCi.

COURS DE REPETITION

Cours Etat-Major (EM)

Les cours EM ont été l'occasion pour les chefs de service et les commandants de compagnie de se pencher sur les documents de cours, sur la planification des services 2019, ainsi que sur les engagements particuliers, tels que l'essai fédéral d'alarme et les interventions en faveur de la collectivité. Les officiers de piquet ont également participé durant ces cours à la planification annuelle du service de piquet, ainsi qu'à la relecture des documents de gestion en situation d'urgence.

Une refonte complète des dossiers d'ordre et des documents d'instruction est en cours de réalisation au sein de l'EM. Cette activité s'échelonne sur plusieurs années. Une révision des plans sera régulièrement effectuée.



Cours EM, Yverdon-les-Bains

Cours en compagnie

Dans une volonté d'exercer et d'entraîner toute la chaîne de commandement de milice (du chef de groupe au commandant de compagnie), les six compagnies du bataillon JNV ont, chacune, effectué un cours avec tous les services (appui, assistance, aide à la conduite et logistique). Les défis sont nombreux pour la milice tant dans le domaine de la planification et de la conduite que dans celui de l'instruction. La logistique est également soumise à dure épreuve avec la gestion des véhicules, la livraison des repas et le suivi du matériel.



Appel du matin, Orbe

En effectuant les divers chantiers d'instruction dans les communes du district, les cadres ont la possibilité de côtoyer nos autorités régionales et de s'investir dans un projet pérenne qui s'inscrit dans le paysage local.



Départ des transports, L'Abbaye



Cours de cadres, L'Abbaye

C'est l'opportunité pour la milice de mettre en pratique, de manière autonome et avec la pleine responsabilité de la conduite de l'engagement, les outils acquis lors de leur formation aux centres d'instruction de Gollion et Schwarzenburg.

Essai fédéral d'alarme

Comme chaque premier mercredi du mois de février, le suivi de la situation et la télématique ont procédé à l'essai fédéral d'alarme.

Le déclenchement des sirènes fixes, équipées du nouveau système POLYALERT, a été un franc succès dans notre région.

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les sirènes fixes sont équipées du nouveau système POLYALERT et télécommandées par ce dernier afin d'assurer la transmission de l'alarme à la population.



Le déclenchement des sirènes fixes est assuré par le centre d'engagement et de traitement (CET) de la police cantonale vaudoise et/ou par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM).



Dans le Canton de Vaud, toutes les sirènes peuvent également faire l'objet d'un déclenchement manuel au pied de la sirène via l'interrupteur à clé externe.

Aide à la conduite

Par l'intermédiaire de l'État-major cantonal de conduite (EMCC), la protection civile vaudoise est dotée d'un nouvel outil d'aide à la conduite SAGA CRISIS destiné à la conduite de crise de petite, moyenne ou grande envergure. La solution SAGA CRISIS s'appuie sur un module de main courante, associé à



Formation au suivi de situation, Orbe

une cartographie et une gestion documentaire. Les situations tactiques dessinées sur la cartographie et les documents peuvent être partagés en temps réel avec tous les intervenants, selon leur profil.

Dans le cadre d'une collaboration entre la Police Nord Vaudois (PNV) et l'ORPC JNV, un exercice a été organisé par les collaborateurs d'état-major afin d'entraîner la mise en place et l'exploitation d'un poste de commandement mobile avec l'utilisation de SAGA CRISIS.

Assistance



Les préposés à l'assistance ont poursuivi le recensement et le contrôle périodique des abris dans les communes de notre région.

La visite d'EMS fait partie des projets initiés en 2018 qui s'intensifieront encore en 2019. Notre objectif est de proposer une expérience unique aux astreints et résidents des institutions. Les miliciens pouvant mettre en application les enseignements dans l'encadrement de personnes à mobilité réduite ou en quête de protection.

Protection des biens culturels (PBC)

Les spécialistes PBC ont réalisé des plans d'évacuation au profit de plusieurs communes du district.

Depuis toujours, les biens culturels passent pour des témoins de l'histoire d'une communauté et de sa culture. La PBC se propose comme objectif de sauvegarder ces objets identitaires pour les générations à venir.

La protection et le respect des biens culturels reposent sur des conventions internationales. En Suisse, elle dispose cependant de ses propres bases légales. Le domaine PBC a évolué au fil des années.

Au vu des dangers actuels et des nombreux sinistres survenus au cours des dernières décennies, il était devenu indispensable de prendre des mesures visant à protéger les biens culturels des dommages, destructions, vols et pertes.

La section PBC est chargée de recenser les biens culturels, d'effectuer des reproductions photographiques et d'établir des plans d'évacuation. Ces derniers sont transmis au centre de traitement des alarmes (CTA) des sapeurs-pompiers.



Appui

Le début des cours de répétition est consacré à une remise à niveau des standards instruits à Gollion. La découpe de bois ou de métal, la manipulation des marteaux de démolition ou de perforation, le transport d'eau sont une partie des instructions pratiques.

Par la suite, les pionniers sont engagés sur des chantiers plus complexes afin de permettre aux cadres de milice de parfaire leur technique de conduite et de planification de projet. Les astreints ayant, pour leur part, l'occasion de manipuler les engins de PCi dans le cadre de travaux concrets.





Transport d'eau, Le Brassus



Marteaux de démolition, Ste-Croix



Tire-fort, Nyon



Marteaux de démolition, Bullet

Formation d'intervention régionale (FIR)

Les membres de la FIR ont, dans le cadre de leur cours, fait connaissance avec leur nouveau secteur d'engagement (l'intégralité du district).

Suite à la fusion des détachements FIR, les cadres de milice ont travaillé sur l'esprit de corps au travers de rallyes comprenant des postes d'instruction, de challenges et de team building.



Team-building, Yverdon-les-Bains



Incorporation des nouveaux astreints, Yverdon-les-Bains

Constructions

Les préposés aux constructions ont effectué les travaux d'entretien des installations techniques selon la liste de contrôle d'entretien (LCE).

Matériel

Les préposés au matériel ont effectué les travaux d'entretien et de remise en état du matériel et des engins de toutes les formations.

Transports

Le contrôle et l'entretien des véhicules et remorques ont également été effectués par les préposés au matériel.



Ravitaillement

Tout au long de l'année, les chefs de cuisine et leurs aides ont préparé des repas chauds et froids. Ainsi, ce sont plus de 5'500 repas et lunches qui ont été servis à la troupe et aux partenaires sécuritaires, dans le cadre de service d'instruction, mais également d'engagements en situation d'urgence ou de manifestations.



Journée UCV, Bavois



Cuisiniers cp 2, Yverdon-les-Bains

INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITE (IFC)

Course de la Bonne Résolution, Yverdon-les-Bains, 13 janvier

24 miliciens engagés pour :

- La gestion de la circulation en appui de la PNV,
- La mise en place et le retrait du matériel sécuritaire sur les parcours,
- Le ravitaillement en boissons chaudes pour les plantons de circulation.



Bonne Résolution, Yverdon-les-Bains

Etape du Tour de Romandie, Yverdon-les-Bains, 25 au 26 avril

141 miliciens engagés pour :

- La gestion de la circulation en appui de la PNV,
- La mise en place et le retrait du matériel sécuritaire sur le parcours vélo.



Briefing Tour de Romandie, Yverdon-les-Bains



Tour de Romandie, Yverdon-les-Bains

Union des Communes Vaudoises, Bavois, 28 mai au 14 juin

169 miliciens ont effectué 352 jours de service et été engagés pour :

- Le montage et démontage d'infrastructures,
- La gestion du flux des véhicules en appui de la PCV,
- Le bouclage et guidage,
- La remise en état,
- Le ravitaillement des bénévoles.



Montage UCV, Bavois

Fête romande des Yodleurs, Yverdon-les-Bains, 27 juin au 03 juillet

133 miliciens ont effectué 266 jours de service et été engagés pour :

- La gestion du flux des véhicules en appui de la PNV,
- La sécurité des participants et du public lors du cortège,
- La mise en place et l'exploitation d'un PCO,
- Le montage et démontage d'infrastructures,
- La confection et distribution de 278 repas et 177 lunches.



Fête des Yodleurs, Yverdon-les-Bains



Montage Union des Communes Vaudoises, Bavois

slowUp de la Vallée de Joux, Le Chenit, 29 juin au 02 juillet

40 miliciens engagés pour :

- La tenue d'un PC d'engagement pour la manifestation,
- La surveillance, sécurité du parcours,
- Le montage et démontage sécurité parcours,
- La préparation, distribution, reprise du matériel prêté aux sociétés.



PCE slowUp, Le Chenit

Passeport Vacances, Orbe, 09 au 13 juillet

5 miliciens engagés pour :

- Prendre en charge plusieurs groupes d'enfants,
- Transporter les groupes en différents lieux.

Le 1^{er} août à la Plage, Yverdon-les-Bains, 1 août

9 miliciens engagés pour :

- La gestion du flux des véhicules en appui de la PNV,
- Le bouclage des accès et guidage.

Fête du blé et du pain, Echallens, 2 juillet au 31 août

113 miliciens subordonnés pour la durée de l'engagement à l'ORPC du Gros-de-Vaud, représentant 518 jours de service.

Passeport Vacances, Vallorbe, 20 au 24 août

5 miliciens engagés pour :

- Prendre en charge plusieurs groupes d'enfants,
- Transporter les groupes en différents lieux.



PCE Triathlon, Yverdon-les-Bains

Triathlon d'Yverdon-les-Bains, 7 au 10 septembre

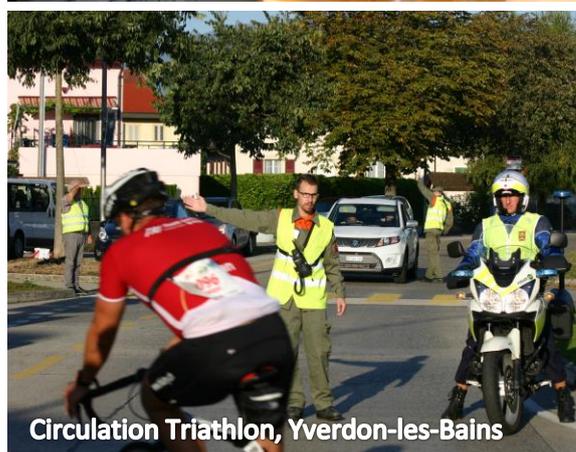
178 miliciens ont effectué 359 jours de service et été engagés pour :

- Mise en place du matériel routier et sécuritaire sur le parcours vélos,
- Gestion du flux des véhicules en appui de la PNV,
- Exploitation du PC course et du réseau radio Polycom,
- Retrait du matériel routier et sécuritaire sur le parcours vélos,

La Boucle Orbe Chavornay, 9 septembre

2 miliciens engagés pour :

- Gestion du flux des véhicules en appui de la PNV.



Circulation Triathlon, Yverdon-les-Bains

ENGAGEMENTS EN SITUATION D'URGENCE

Eleanor, Orbe, 4 et 5 janvier

Appui au SDISPO et à la PNV pour la surveillance du niveau de l'Orbe, afin de permettre aux partenaires de se concentrer sur leurs tâches prioritaires.

Intempéries, Yverdon-les-Bains, Le Chenit, Champagne, 22 et 23 janvier

Appui au SDISNV et au SDISVJ dans le cadre de la mise en place de barrage EN (Champagne), pompage (Yverdon-les-Bains), surveillance d'installations (Le Chenit). Livraison de sacs de sable, ravitaillement des pompiers et des astreints engagés. Exploitation d'un poste de commandement pour le suivi des opérations PCi.

Incendie du Moulin, Yverdon-les-Bains, 1 et 2 février

Ravitaillement des sinistrés durant les premières heures et des pompiers engagés sur plusieurs jours.

Délesta, Yverdon-les-Bains, 11 mars

Suite à un accident dans le tunnel d'Arissoules en direction de Genève, durant le salon de l'Automobile, mise en place préventive d'un dispositif de délestage le dimanche matin à 05h00. Finalement le trafic routier ne sera pas durablement perturbé et le dispositif pourra rapidement être levé.

Inondations, Yverdon-les-Bains, 31 mai

Suite aux fortes intempéries, l'ORPC JNV est engagé pour assurer le ravitaillement du SDISNV fortement sollicité pour de nombreuses inondations de caves et de sous-sols.

Opération Pape, Nyon, 21 juin

Dans le cadre de la venue du Pape en Suisse, l'ORPC JNV est engagée pour assurer une partie des transports des membres de la police cantonale vaudoise, gérer la circulation et fermer certains axes pour permettre au convoi papal de circuler rapidement et sans encombre. Le ravitaillement et le suivi de situation ont également été effectué par nos astreints. L'opération a été menée en collaboration avec l'ORPC Nyon. Nous avons pu bénéficier de leurs infrastructures durant les trois jours d'engagement.



Délesta, Yverdon-les-Bains, 17 juillet

Suite à une panne technique affectant les signaux lumineux dans le tunnel d'Arissoules dans les deux directions, mise en place préventive d'un dispositif de délestage. Le courant électrique sera rapidement rétabli et le dispositif rapidement levé.

Incendie, Suchy, 1 et 2 août

Demande d'éclairage et de ravitaillement pour le SDISNV engagé sur l'incendie d'une ferme à Suchy. Ce dernier ne fera pas de victime.

Plan canicule, Yverdon-les-Bains, Chavornay, Grandson, 2 au 9 août

Suite au déclenchement du plan canicule par le médecin cantonal, l'ORPC est engagée sur les communes de Chavornay, Grandson et Yverdon-les-Bains pour l'organisation de visites aux personnes isolées et à risque. Les astreints visiteront 71 personnes, totalisant 341 visites et 108 jours de service.

Opération ALPA, Provence, L'Abbaye, Concise, 5 au 31 août

Pour pallier au manque d'eau de certains alpages, l'ORPC est engagée dans le dispositif ALPA, aux côtés de l'Armée et des SDIS, pour assurer la surveillance des bassins et citernes, le remplissage de certaines citernes d'alpage, le pompage pour le remplissage des camions-citernes.

Cet engagement de quatre semaines nécessitera la présence d'environ 45 astreints sur les sites de L'Abbaye, Provence et Concise et représentera près de 150 jours de service.



COLLABORATIONS

Dans le cadre de nos cours de répétition, nous avons eu la chance de participer au tournage de deux films. Une première collaboration nous a permis de présenter nos activités lors des engagements canicule dans un film de prévention de la PNV. Puis nous avons été approchés par la Police cantonale vaudoise (PCV) pour présenter la battue dans leur nouveau film institutionnel.



Film PNV « Canicule »



Film institutionnel PCV « Disparition »

LOGISTIQUE

La logistique représente l'ensemble des moyens et des mesures propres à assurer l'exploitation des constructions, l'engagement des véhicules, l'entretien et la mise à disposition du matériel.

Sous la direction du chef logistique, les préposés aux constructions et au matériel contribuent au bon fonctionnement de l'ORPC tout au long de l'année.

CONSTRUCTIONS PCi

L'ORPC JNV n'est propriétaire d'aucun bâtiment, elle loue ses trois postes de commandement (PC), ses postes d'attente (po att), ainsi que des locaux de stockage pour le matériel aux communes propriétaires.

PC régional, Yverdon-les-Bains

Le PC qui se trouve à la HEIG-VD est le centre principal des opérations des compagnies basées à Yverdon-les-Bains avec le départ des formations d'intervention et d'appui. Selon l'événement, il peut être mis à disposition des partenaires sécuritaires.

Le matériel et les engins pour les membres de la FIR sont stockés dans le local attenant au PC. Dans la construction, un poste d'attente est prévu pour de l'hébergement d'urgence.

PC Le Puits, Orbe

Le PC qui se trouve proche de la salle de gymnastique est le centre principal des opérations des compagnies basées sur Orbe et Grandson avec le départ des formations d'intervention et d'appui. Selon l'événement, il peut être mis à disposition des partenaires sécuritaires.

Le matériel et les engins pour les membres de la FIR sont stockés dans le local attenant au PC. Dans la construction, un poste d'attente est prévu pour de l'hébergement d'urgence.

PC Le Prédicant, L'Abbaye

Le PC qui se trouve proche de l'Hôtel de Ville est le centre principal des opérations de la compagnie basée sur la Vallée de Joux avec le départ des formations d'intervention et d'appui. Selon l'événement, il peut être mis à disposition des partenaires sécuritaires.

Le matériel et les engins pour les membres de la FIR sont stockés dans le local attenant au PC.

Po att Les Entrepôts, Yverdon-les-Bains

Le poste d'attente situé sous La Marive est utilisé pour différents cours de répétition et également pour de l'hébergement d'urgence. À côté de celui-ci se trouve le local matériel avec les engins pour les membres de la FAR.

Les partenaires tels que la PNV, le SDISNV et les Samaritains du Nord vaudois profitent de ces infrastructures pour donner de l'instruction à leur personnel respectif.

PC Treysala, Yvonand

Le PC à la rue de Treysala est utilisé comme centre d'hébergement d'urgence. Il est utilisé pour différents cours de répétition. On y trouve aussi un local matériel avec des engins.

PC Au Collège, Grandson

Le PC à la rue du Jura, proche de la salle de gymnastique est utilisé pour différents cours de répétition. Il est également utilisé comme lieu de stockage pour les archives et une partie du matériel de réserve.

On y trouve aussi un local matériel avec des engins ainsi qu'un poste d'attente pour de l'hébergement d'urgence.

PC ORCA, Vallorbe

Le PC à la rue du Simplon est utilisé comme centre des opérations en cas d'accident majeur dans le tunnel du Mont-d'Or. On y trouve aussi un local matériel avec des engins. Selon l'événement, il peut être mis à disposition des partenaires sécuritaires.

L'ORPC dispose finalement de plusieurs lieux de stockage pour du matériel de réserve dans les communes suivantes : Ballaigues, Concise, Giez, Le Chenit, Les Charbonnières, Sainte-Croix et Vallorbe.

VEHICULES

Au 31 décembre, l'ORPC possède neuf véhicules, pour une capacité de transport totale de 70 personnes et 3 palettes.

FIAT Ducato	VD 333 807	9 places
NISSAN Navara	VD 507 853	5 places
OPEL Vivaro	VD 491 569	3 places / trsp palettes
OPEL Vivaro	VD 484 657	9 places
OPEL Vivaro	VD 396 393	9 places
OPEL Vivaro	VD 484 772	9 places
OPEL Vivaro	VD 181 237	9 places
OPEL Vivaro	VD 323 848	9 places
PUCH	VD 484 773	8 places

EQUIPEMENT

La nouvelle tenue PCi VD 15 assure à la protection civile vaudoise une unité d'image. Elle se veut plus moderne et adaptée aux standards actuels. Elle se compose de différentes pièces d'équipement présentant un design unifié facilement identifiable quelle que soit la combinaison, elle est conçue selon un système de couches.

Le remplacement de l'ancienne tenue pour les membres de la formation d'appui régionale (FAR) va se poursuivre ces prochaines années.

Tous les nouveaux astreints instruits au centre de formation de Gollion reçoivent la nouvelle tenue lors de leur école de formation de base.



MATERIEL

La protection civile dispose de remorques et d'un large éventail de matériel reçus de la Confédération. Une grande partie de ce matériel est obsolète et devrait être remplacée tout comme les remorques.

Suite à la réforme de la protection civile 95, qui réorientait davantage cette dernière sur les catastrophes et les situations d'urgence, les sections de sauvetage ont reçu un nouvel assortiment d'intervention. En fonction des besoins spécifiques cantonaux ou régionaux, selon l'analyse des dangers et risques, du matériel a été acquis par le canton ou la région.

Le canton commencera la livraison de nouveaux modules de matériel à partir de 2019, avec en première priorité le matériel assurant la sécurité personnelle des astreints et professionnels. Dans une seconde phase, le matériel radio et de pionnier sera également remplacé. Le coût important du matériel et l'élimination de l'ancien matériel seront les deux défis futurs pour la protection civile vaudoise.

Afin de garantir un fonctionnement et un état de préparation uniformes des ORPC sur l'ensemble du canton de Vaud, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a mis en place un standard cantonal relatif aux trains d'intervention.

TRAINS D'INTERVENTION

AIDE A LA CONDUITE

-  Poste de commandement mobile
-  Transmissions
-  Pose de lignes

ASSISTANCE

-  Poste collecteur
-  Hébergement

APPUI

-  Génératrice 27 KVa
-  Compresseur 90 - EAU
-  Compresseur 90 - AIR
-  Epizootie
-  Eclairage
-  Galeries
-  Battue
-  Sauvetage
-  Pneumatique
-  Pompage eau
-  Découpage bois
-  Découpage métal
-  Ancrage
-  Déplacement de charge
-  Barrage et signalisation

LOGISTIQUE

-  Tentes
-  Tables et bancs
-  Equipement
-  Ravitaillement
-  Entretien et réparation

PBC

-  Protection des biens culturels

INSTRUCTION

COURS DE FORMATION

L'obligation de servir dans la protection civile commence au début de l'année durant laquelle la personne astreinte atteint l'âge de 20 ans et s'étend jusqu'à la fin de l'année durant laquelle elle atteint l'âge de 40 ans.

Après le recrutement, les personnes incorporées suivent une instruction de base de 10 à 19 jours avant la fin de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 26 ans.

Fonctions de base :

- Collaborateur d'état-major,
- Préposé à l'assistance,
- Pionnier,
- Préposé aux constructions,
- Préposé au matériel,
- Cuisinier.

Après l'instruction de base (IB), les miliciens sont convoqués chaque année à des cours de répétition.

Lors des CR, les cadres recrutent au sein de leur unité et proposent aux astreints repérés pour leur compétence de suivre une formation supérieure. Les personnes intéressées peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres.

Formations et filières possibles :

- Spécialistes (chauffeur, bûcheronnage, protection des biens culturels, cuisinier, comptable, etc),
- Chef de groupe, sous-officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Chef de section, officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Commandant de compagnie,
- Officier EM.

CENTRES D'INSTRUCTION

L'école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d'instruction de Gollion. Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.



JOURS DE SERVICE

Cours de répétition, IFC, Engagements en situation d'urgence

2018 fut une année riche en événements tant au niveau des situations d'urgence, qu'en manifestations au profit des collectivités.

Nos activités en 2018 sont réparties de la manière suivante :

- 48 cours de formation ou répétition, avec 3019 jours de service,
- 9 participations à des manifestations ou interventions en faveur de la collectivité, avec 1303 jours de service,
- 8 engagements en situation d'urgence, avec 354 jours de service.

Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales et communales, des partenaires sécuritaires, il est primordial d'avoir du personnel formé et instruit. Ainsi, ce sont 569 jours de service consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints.

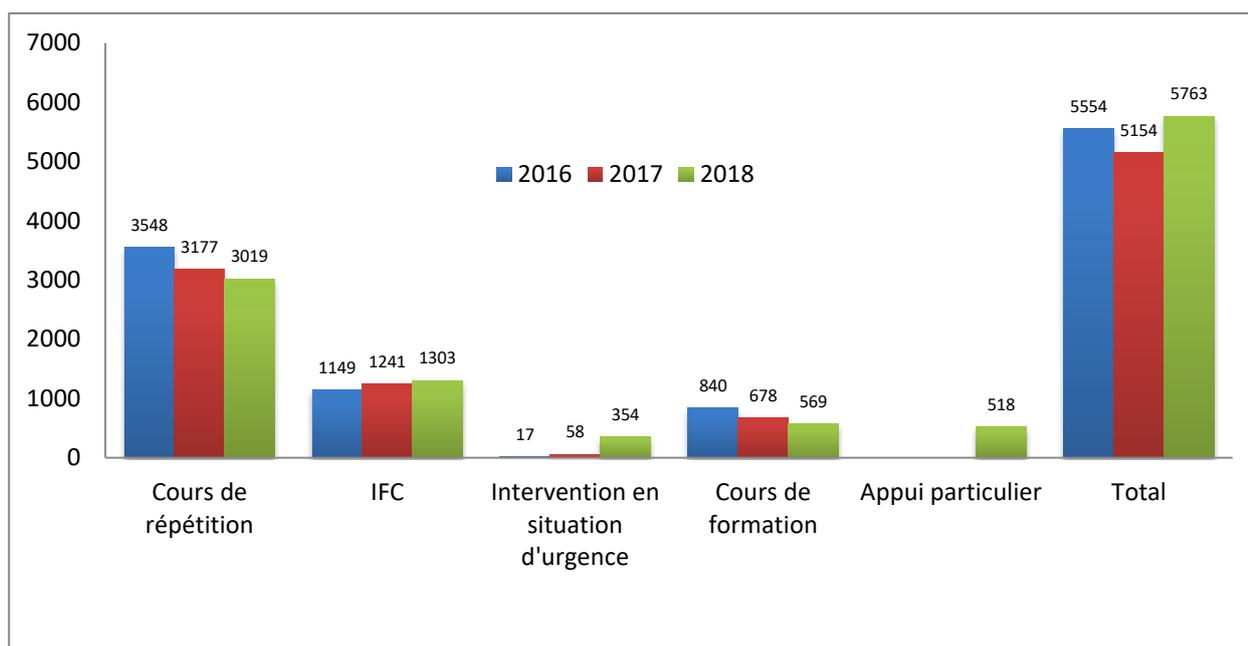
Cours chef de groupe aide à la conduite	5 jours de service
Cours chef de groupe logistique	20 jours de service
Cours chef de groupe assistance	20 jours de service
Cours chef de groupe appui	60 jours de service
Cours chef de section	45 jours de service
Cours commandant de compagnie	35 jours de service
Cours instruction de base	384 jours de service

Appui particulier à l'ORPC Gros-de-Vaud

Avec l'engagement de nos astreints, pour la réussite de la Fête du blé et du pain, au sein de l'ORPC Gros-de-Vaud, ce sont 518 jours de service effectués par nos miliciens qui s'ajoutent aux 5245 jours réalisés dans notre district.

Comparatifs jours de service

La somme des jours de services effectués en 2016 et 2017, dans les anciennes régions du district, et leur comparaison avec le nombre de jours réalisés en 2018, montrent une année en légère hausse. Une augmentation importante des jours de service effectués en situations d'urgence doit être relevée.



COMMUNICATIONS

Conseil intercommunal

Depuis l'installation des autorités le 21 septembre 2017 par le Préfet Etienne Roy, le Conseil intercommunal a siégé à trois reprises sous la présidence de monsieur Patric Martin.

Le 15 novembre 2017 à Orbe, avec à l'ordre du jour les préavis suivants :

- 1 / 2017 : budget 2018,
- 2 / 2017 : vacances du Comité de direction,
- 3 / 2017 : dépenses extraordinaires,
- 4 / 2017 : autorisation de plaider.

Le 16 mai 2018 à Arnex-sur-Orbe, en séance extraordinaire suite au départ du remplaçant du commandant.

Le 20 septembre 2018 à Grandson, avec à l'ordre du jour :

- Le préavis 1 / 2018 sur le budget 2019,
- Le rapport de la commission de gestion suite au départ du remplaçant du commandant.

Lors de la première séance du Conseil intercommunal de l'année 2018, madame Coralie Leresche Magnin a été assermentée en qualité de secrétaire du Conseil intercommunal. Cette dernière a démissionné pour fin septembre 2018, en raison de la reprise d'une formation professionnelle. Durant cette période de vacances, monsieur Vincent Zumstein, chef opérations de l'ORPC, officie en qualité de secrétaire ad intérim.

Comité de direction

Sur l'année 2017, dans le dessein de pouvoir démarrer l'année 2018 dans les meilleures conditions, le CoDir s'est réuni à cinq reprises. Il s'agissait non seulement de préparer les préavis soumis au législatif en novembre, mais également de mettre en place la gestion financière avec l'ouverture d'un compte auprès de PostFinance, établir les contrats de travail avec l'ensemble du personnel professionnel de l'ORPC, de procéder au recrutement du commandant.

Le CoDir s'est organisé en dicastère :

- Monsieur Lionel-Numa Pesenti, conseiller municipal à Ste-Croix, en qualité de vice-président,
- Madame Valérie Jaggi Wepf, conseillère municipale à Yverdon-les-Bains, responsable des ressources humaines,
- Monsieur Olivier David, conseiller municipal à Yvonand, en charge des finances.

Madame Valérie Jaggi Wepf a mis en place la procédure de recrutement du commandant, qui s'est déclinée en trois étapes. Assessment par le Service de la sécurité civile et militaire, profil de personnalité auprès d'un cabinet privé et pour finir entretien avec le CoDir.

Parmi les trois candidats ayant postulés et participés à la procédure, monsieur Sébastien Poncet a été nommé commandant et monsieur Claude Rutishauser a été nommé remplaçant du commandant et chef de l'instruction. Monsieur Vincent Zumstein a été nommé par le commandant à la fonction de chef des opérations.

Durant l'année 2018, le CoDir s'est réuni à onze reprises, dix en séances ordinaires et une en séance extraordinaire à la mi-février.

L'exécutif a été particulièrement sollicité durant le premier semestre de l'année suite au départ du remplaçant du commandant. Ce dernier a signé une convention de séparation d'un commun accord le 26 février et le CoDir l'a signée le 29 mars.

En raison de la demande de la tenue d'une assemblée extraordinaire pour traiter ce cas, le Comité de direction a décidé de mandater un avocat pour effectuer un avis de droit sur l'ensemble de la procédure et conseiller le CoDir durant cette crise, avec notamment l'appui du Service de la sécurité civile et milliaire et de sa juriste.

Le président a participé aux trois assemblées des présidents des CoDir vaudois à Gollion. De nombreux sujets ont été traités par cet organe, notamment : les comptes 2017 et le budget 2018 du fonds cantonal ; les règlements d'application sur les manifestations, ainsi que sur l'organisation de la protection civile ; le profil des prestations ; la consultation de la loi fédérale.

Le président a également participé à l'exercice cantonal de l'Etat-major cantonale de conduite (EMCC) à Denges, qui avait comme objectif la capacité des différents intervenants lors d'un accident chimique en milieu ferroviaire.

En début d'année, l'exécutif a créé deux groupes de travail. Le premier, présidé par monsieur Lionel-Numa Pesenti, a pour objectif les questions de la participation, des missions et rôles de notre ORPC dans le cadre de manifestations. Il est composé d'un représentant par ancienne région, dans le dessein de tenir compte de l'ensemble des besoins et pratiques.

Le second groupe mit sur pied plus tard dans l'année, a traité la question des abris et constructions dans le cadre de leurs gestions, coûts et opportunités. Ces deux thèmes sont en lien avec les règlements d'application entrés en vigueur pour l'un au 1^{er} janvier 2019 et le second prévu courant 2019.

Durant le premier semestre 2018, le CoDir a poursuivi son organisation en désignant monsieur Francesco Di Franco, conseiller municipal à Grandson, en qualité de responsable de la communication. Madame Mary-Claude Chevalier, conseillère municipale à Orbe et monsieur Bernard Rochat, conseiller municipal au Lieu, ont été désignés comme responsables pour tout ce qui concerne les abris PCi et ce qui en découle.

Le Comité de direction a également préparé un règlement du personnel. Si dans les contrats de travail signés avec les collaborateurs, ils contiennent les éléments essentiels en matière de droit du travail, d'autres paramètres sont nécessaires afin d'accroître la transparence et développer une politique RH moderne. Ce projet est prévu d'être présenté sous forme d'un préavis, en principe au Conseil intercommunal en automne 2019.

Comme prévu depuis 2016, madame Béatrice Ponzetta a pris sa retraite en mars 2018. En raison de l'activité importante dévolue au secrétariat, le CoDir a décidé d'augmenter le taux de travail de madame Patricia Vanotti, de 50 à 80% en septembre. Monsieur Raphaël Graf a donné sa démission pour reprendre une activité professionnelle dans son domaine de formation et auprès de sa commune de domicile.

Dès lors, l'ORPC JNV a procédé à une mise au concours de deux postes de travail, l'un de chef de l'instruction et le second dans la logistique pour remplacer monsieur Graf.

Pour le premier poste, la procédure s'est faite de manière participative entre le Codir et le commandant. Une commission du CoDir a été désignée à ce titre et a procédé aux entretiens avec le commandant. Les trois derniers candidats ont passé un assessment mis sur pied par le SSCM et le commandant Poncet. A l'issue, deux candidats ont eu un entretien avec le CoDir. C'est monsieur Olivier Perrin qui a été retenu pour cette fonction. Agé de 42 ans, cet habitant de Ballaigues a pris ses fonctions à 80% le 1er janvier 2019.

S'agissant du poste pour la logistique, la procédure de recrutement s'est déroulée entre le commandant et le capitaine Daniel Gyger en charge du domaine. Monsieur François Bernardi, domicilié à Bullet et âgé de 45 ans, a été engagé au 1er janvier 2019 à 100%.

En mai, monsieur Claude Goy a démissionné du CoDir. Son remplacement a été effectué par l'élection en septembre de monsieur Luigi Fiorito, conseiller municipal à Vallorbe.

Durant le deuxième semestre 2018, le CoDir a rendu visite à la troupe et à l'Etat-major en cours de répétition. La première visite a eu lieu avec la participation d'une délégation de la Commission de gestion, invitée par le CoDir, afin d'accroître les échanges et d'avoir une meilleure vision de ce qui se passe dans le cadre d'un cours, des moyens engagés et des prestations réalisées.

Cette première visite a eu lieu en partie à Orbe et dans la région de Ste-Croix. Ce fut aussi l'occasion pour le président du CoDir, accompagné de monsieur Francesco Di Franco, de prendre la parole devant la troupe pour les remercier du travail réalisé et de donner des renseignements sur le travail du CoDir et les projets en cours.



Visite de la Commission de gestion

La seconde visite a eu lieu à la Vallée de Joux en décembre dans le cadre des activités de planifications de l'Etat-major du bataillon pour l'année 2019. Le président du CoDir accompagné de monsieur Luigi Fiorito, a pu donner des informations sur les différents événements de l'année écoulée, ainsi que les objectifs politiques du CoDir et du SSCM pour l'année suivante.

Pour conclure, le Comité de direction termine ce rapport en adressant ses vifs remerciements à tous les acteurs, particulièrement notre collaboratrice et collaborateurs professionnels, ainsi que les miliciens, faisant fonctionner et vivre la protection civile, permettant ainsi à nos communes et à notre population de bénéficier d'un outil sécuritaire efficace, efficient et de proximité.

FINANCES

Le Conseil intercommunal se réunit au moins une fois par année pour l'approbation des comptes de l'année écoulée et pour l'adoption du budget de l'année suivante.

Budget 2018			Comptes 2018		
Charges	CHF	1'743'600.00	Charges	CHF	1'677'183.71
Revenus	CHF	175'300.00	Revenus	CHF	210'905.93
Participation des communes	CHF	1'568'300.00	Participation des communes	CHF	1'466'277.78
			Excédent de revenus	CHF	102'022.22
Coût par habitant	CHF	17.41	Coût par habitant	CHF	15.99

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à la hauteur de CHF 6.50 par habitant et finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence et, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication.

Orbe, le 29 mars 2019.